



# SYNTHÈSE THEMATIQUE

N° 105 - Mai 2023

Note thématique du Service études, statistiques, évaluation de la DRIETS d'Île-de-France

## La précarité de l'emploi des salariés du secteur privé appréhendée au travers des mouvements de main d'œuvre

Les principaux résultats

Les secteurs qui enregistrent le plus de mouvements par salarié sont quasiment les mêmes en Île-de-France et dans les autres régions mais le nombre de mouvements par salarié est plus important en Île-de-France.

Les secteurs de l'audiovisuel et du spectacle se caractérisent par un niveau important de mouvements par salarié. Ceci s'explique par des recrutements réalisés quasi-exclusivement en CDD de moins de trois mois.

Les mouvements par salarié dans le secteur des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises sont presque deux fois supérieurs en Île-de-France à ceux des autres régions. C'est également le cas dans le secteur de la santé humaine.

Sur le territoire métropolitain, le nombre de mouvements par femme est supérieur au nombre de mouvements par homme. Ces différences sont amoindries en Île-de-France par l'importance des mouvements de main d'œuvre.

La restauration est un secteur qui enregistre beaucoup de mouvements aussi bien en Île-de-France que sur le reste du territoire malgré un tiers des recrutements en CDI.

L'emploi dans le secteur de la sécurité enregistre moins de mouvements par salarié en Île-de-France que sur le reste du territoire.

*Cette étude englobe la période de la crise sanitaire (2019-2021) au cours de laquelle l'activité économique a été fortement impactée par les restrictions mises en place et d'importants moyens financiers ont été déployés pour soutenir les entreprises et maintenir l'emploi<sup>1</sup>. La présente analyse vise à appréhender les spécificités franciliennes concernant la précarité de l'emploi des salariés du secteur privé au regard de la situation dans les autres régions métropolitaines, et non à étudier les effets de la crise sanitaire sur le marché du travail.*

*Un travail préparatoire d'expertise, année par année, a été réalisé afin d'examiner les spécificités franciliennes concernant les mouvements de main d'œuvre dans le secteur privé par rapport aux autres régions métropolitaines. Un des constats observés est que la crise sanitaire n'a pas altéré*

*les messages principaux « en relatif » alors que les niveaux des mouvements ont quant à eux été modifiés. Fort de ce constat, une analyse sur la période a été privilégiée à une analyse année par année.*

*La présente étude vise donc à appréhender une forme de précarité de l'emploi des salariés du secteur privé à partir des mouvements de main d'œuvre sur le marché du travail au cours de la période 2019 – 2021 en ne se limitant pas aux seuls contrats à durée déterminée. À cet effet, l'analyse s'appuie sur l'expertise des taux de rotation, et la décomposition de ces derniers en taux d'entrées et taux de sorties sur le marché du travail (cf. annexe méthodologique). Différents types de contrats sont distingués (CDI, CDD d'au moins trois mois, CDD de moins de trois mois) et l'analyse est enrichie par une approche sectorielle et genrée.*

<sup>1</sup> Loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020.

## Davantage de mouvements par salarié en Île-de-France que dans les autres régions métropolitaines

Un fort taux de rotation traduit d'importants mouvements de main d'œuvre sur le marché du travail et révèle une instabilité de l'emploi pour les salariés et ainsi une forme de précarité de l'emploi pour ces derniers. Ce constat peut découler de plusieurs situations. Tout d'abord, un nombre important de

CDD, et surtout de CDD de courte durée, augmente mécaniquement le taux de rotation car cela se traduit par davantage d'entrées et de sorties sur le marché du travail. Mais le phénomène ne se limite pas exclusivement aux mouvements des CDD. En effet, on observe des secteurs pour lesquels le taux de rotation est élevé alors que la part des CDI y est importante. Ce résultat montre que la précarité en termes d'emploi ne se limite pas exclusivement aux contrats à durée déterminée.

**Tableau 1 : Mouvements par type de contrat sur la période 2019-2021 (en %\*)**

LES ENTRÉES			
Régions	Part des entrées en CDI	Part des entrées en CDD d'au moins trois mois	Part des entrées en CDD de moins de trois mois
Île-de-France	17,1	7,1	75,8
Autres régions	16,8	10,8	72,4

LES SORTIES			
Régions	Part des sorties en CDI	Part des sorties en CDD d'au moins trois mois	Part des sorties en CDD de moins de trois mois
Île-de-France	16,7	6,9	76,4
Autres régions	16,7	10,4	72,9

TAUX DE ROTATION												
Régions	Effectifs salariés	Ensemble des contrats			CDI		CDD					
		Taux d'entrées	Taux de sorties	Taux de rotation	Taux d'entrées en CDI	Taux de sorties en CDI	Taux d'entrées en CDD	Taux d'entrées en CDD d'au moins trois mois	Taux d'entrées en CDD de moins de trois mois	Taux de sorties en CDD	Taux de sorties des CDD d'au moins trois mois	Taux de sorties des CDD de moins de trois mois
Île-de-France	4 692 579	412	409	410	70	68	341	29	312	341	28	312
Autres régions	13 316 185	346	343	344	58	57	288	37	250	286	36	250

Sources : MMO 2019-2021 ; Flores 2019 – Traitements Drieets Île-de-France.

Champ : France métropolitaine.\* : sauf la colonne des effectifs (2018).

Note de lecture tableau « entrées » : En Île-de-France entre 2019 et 2021 pour 100 entrées, 75,8 sont des CDD de moins de trois mois.

Note de lecture tableau « sorties » : En Île-de-France entre 2019 et 2021 pour 100 sorties, 76,4 sont des CDD de moins de trois mois.

Note de lecture tableau « taux de rotation » : En Île-de-France entre 2019 et 2021 pour 100 salariés en début de période, 312 entrées (312 sorties) sont enregistrées au cours de la période en CDD de moins de trois mois.

La région francilienne se distingue des autres régions métropolitaines par des mouvements de main d'œuvre plus importants pour l'ensemble des contrats, à l'exception des CDD d'au moins trois mois (tableau 1) : pour 100 emplois, on compte en moyenne 410 mouvements en Île-de-France contre 344 dans les autres régions. En effet pour ces derniers, les entrées et les sorties sont plus élevées sur le reste du territoire métropolitain qu'en Île-de-France.

En Île-de-France comme dans les autres régions, le taux de rotation diminue quand la taille de

l'établissement augmente (tableau 2). La part des entrées en CDI est également assez semblable en Île-de-France et dans les autres régions, sauf pour les établissements de 1 000 salariés ou plus. Pour ces derniers, les CDI représentent 16 % des entrées dans la région francilienne contre 13,2 % dans les autres régions. Par ailleurs, pour les établissements de moins de 50 salariés, les CDD de moins de trois mois représentent une part bien plus importante des entrées pour les salariés franciliens que pour ceux des autres régions.

**Tableau 2 : Mouvements par taille d'établissement sur la période 2019-2021 (en %\*)**

Taille d'établissement	Île-de-France				Autres régions			
	Effectifs salariés	Taux de rotation	Part des entrées en CDI	Part des entrées en CDD de moins de trois mois	Effectifs	Taux de rotation	Part des entrées en CDI	Part des entrées en CDD de moins de trois mois
Moins de 10 salariés	888 511	569	22,3	70,5	3 162 308	411	20,9	64,6
De 10 à 49 salariés	1 131 886	407	20,5	72,5	4 099 133	304	20,6	67,8
De 50 à 249 salariés	1 197 406	463	12,0	82,6	3 822 939	386	11,7	80,8
De 250 à 999 salariés	895 207	325	12,3	79,0	1 724 347	283	11,7	79,5
1 000 salariés et plus	579 569	196	16,0	72,7	507 458	154	13,2	74,0
<b>Total</b>	<b>4 692 579</b>	<b>410</b>	<b>17,1</b>	<b>75,8</b>	<b>13 316 185</b>	<b>344</b>	<b>16,8</b>	<b>72,4</b>

Sources : MMO 2019-2021 ; Flores 2019 – Traitements Drieets Île-de-France.

Champ : France métropolitaine.

\* : sauf les colonnes des effectifs.

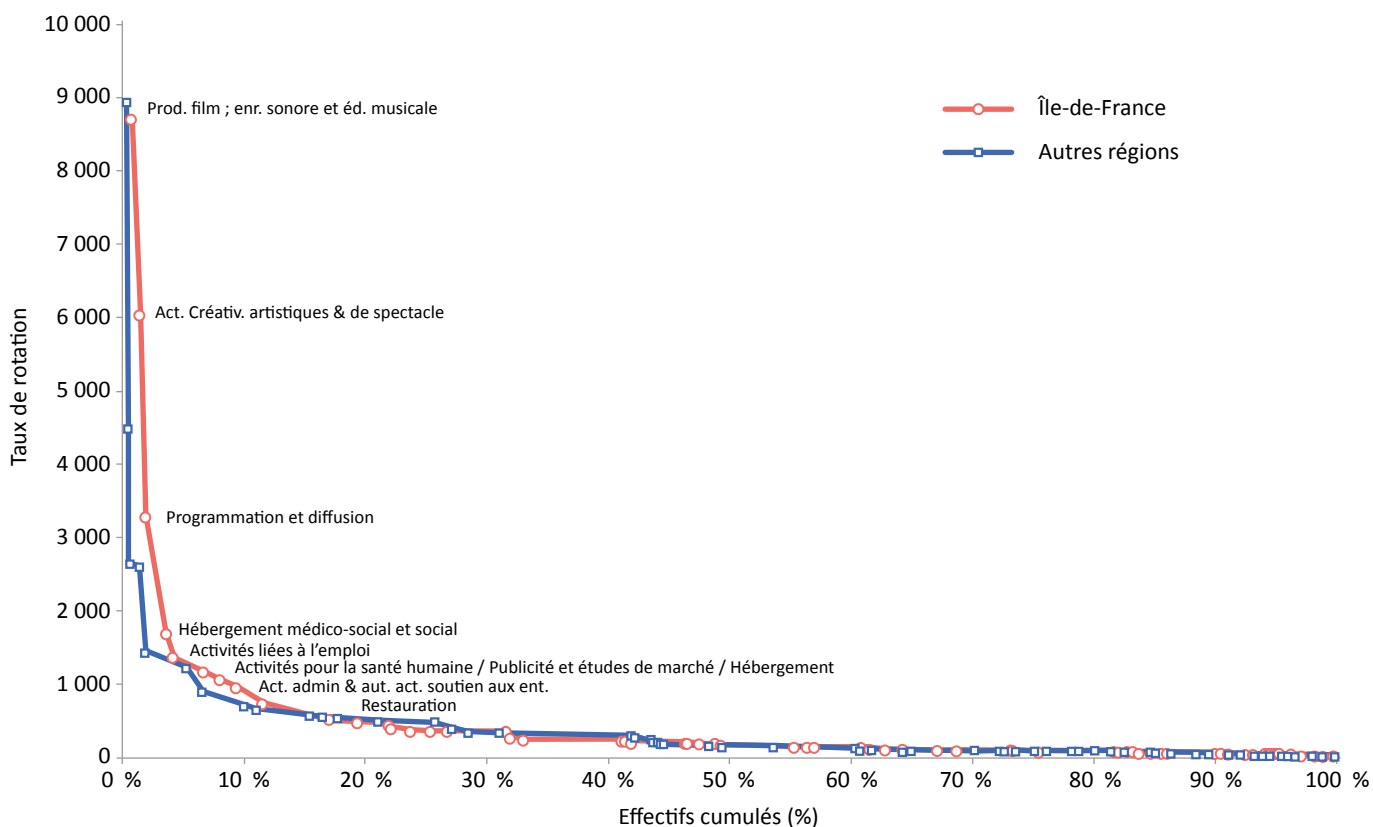
Note de lecture : En Île-de-France entre 2019 et 2021, pour 100 entrées dans un établissement de moins de dix salariés, 70,5 sont des CDD de moins de trois mois.

## Les secteurs qui enregistrent le plus de mouvements par salarié sont quasiment les mêmes en Île-de-France et dans les autres régions mais les niveaux diffèrent

### L'AUDIOVISUEL ET LE SPECTACLE : BEAUCOUP DE MOUVEMENTS EN RAISON DE NOMBREUX RECRUTEMENTS EN CDD DE MOINS DE TROIS MOIS

Le classement par ordre de taux de rotation montre que les trois premiers secteurs sont les mêmes en Île-de-France et dans les autres régions métropolitaines (graphique 1).

**Graphique 1 : Taux de rotation par rapport aux effectifs cumulés**



Sources : MMO 2019-2021 ; Flores 2019 – Traitements Drieets Île-de-France.

Champ : France métropolitaine.

Note de lecture : Le secteur de la Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale regroupe 34 963 salariés, représentant 0,7 % de l'ensemble des effectifs salariés d'Île-de-France. Le taux de rotation du secteur s'élève à 8 714 %.

Ce sont en particulier, les secteurs des *Activités créatives, artistiques et de spectacle* ; de la *Production de films cinématographiques, de vidéo*

*et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale* et de la *Programmation et diffusion* (**tableau 3**).

**Tableau 3 : Taux de rotation les plus hauts (dont le cumul des effectifs permet de regrouper au moins 15 % des salariés de la région) par secteur d'activité**

ÎLE-DE-FRANCE					
Libellé du secteur	Effectifs des secteurs	Effectifs cumulés	Taux de rotation	Part de CDI parmi les entrées du secteur	Part de CDD de moins de trois mois parmi les entrées du secteur
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	34 963	0,7 %	8 714 %	0,5 %	98,5 %
Activités créatives, artistiques et de spectacle	33 227	1,5 %	6 074 %	0,4 %	98,7 %
Programmation et diffusion	20 048	1,9 %	3 300 %	0,5 %	98,1 %
Hébergement médico-social et social	83 628	3,7 %	1 717 %	3,0 %	95,6 %
Activités liées à l'emploi	28 310	4,3 %	1 355 %	6,1 %	90,8 %
Activités pour la santé humaine	110 936	6,6 %	1 175 %	5,8 %	91,6 %
Publicité et études de marché	68 479	8,1 %	1 074 %	5,1 %	91,9 %
Hébergement	62 630	9,4 %	964 %	6,9 %	90,6 %
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	102 006	11,6 %	740 %	10,8 %	84,3 %
Restauration	261 598	17,2 %	507 %	30,4 %	65,5 %

AUTRES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES					
Libellé du secteur	Effectifs des secteurs	Effectifs cumulés	Taux de rotation	Part de CDI parmi les entrées du secteur	Part de CDD de moins de trois mois parmi les entrées du secteur
Activités créatives, artistiques et de spectacle	44 322	0,3 %	8 951 %	0,3 %	99,0 %
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	14 452	0,4 %	4 492 %	1,2 %	97,4 %
Programmation et diffusion	9 669	0,5 %	2 648 %	0,7 %	98,0 %
Activités liées à l'emploi	115 940	1,4 %	2 630 %	1,9 %	93,4 %
Publicité et études de marché	73 022	1,9 %	1 453 %	5,3 %	92,9 %
Hébergement médico-social et social	441 402	5,2 %	1 226 %	3,4 %	94,1 %
Hébergement	169 834	6,5 %	922 %	7,3 %	77,3 %
Organisation de jeux de hasard et d'argent	14 648	6,6 %	904 %	4,9 %	93,1 %
Activités pour la santé humaine	461 340	10,1 %	711 %	6,5 %	89,8 %
Enquêtes et sécurité	109 326	10,9 %	664 %	16,6 %	78,0 %
Restauration	587 899	15,3 %	577 %	27,8 %	59,9 %

Sources : MMO 2019-2021 ; Flores 2019 – Traitements Drieets Île-de-France.

Champ : France métropolitaine.

Ces trois secteurs affichent des recrutements en CDD de moins de trois mois massifs (plus de 95 % des entrées) se traduisant par des taux de rotation très élevés. Ceux du secteur de la *Programmation et diffusion* sont comparables en Île-de-France et dans les autres régions (3 300 % en Île-de-France contre 2 648 % dans les autres régions). Cette proximité ne se retrouve pas dans les deux autres secteurs de tête : les rotations du secteur de la *Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale* sont très supérieures en Île-de-France (8 718 % contre 4 495 %), tandis que celles du secteur des *Activités créatives, artistiques et de spectacle* sont supérieures dans les autres régions (6 075 % contre 8 952 %). Par contre, la part des salariés travaillant dans un établissement d'un de ces trois secteurs est plus importante en Île-de-France (1,9 %) que dans les autres régions (0,5 %).

Plus en détail, dans le secteur de la *Programmation et diffusion*, en Île-de-France comme dans les autres régions, neuf entrées sur dix concernent un emploi de

*Journalistes, Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels, Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels salariés, Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles*. Et les répartitions de ces professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sont proches (**tableau 4**).

Les deux autres secteurs présentant les plus hauts taux de rotation ont des structures de PCS légèrement différentes entre l'Île-de-France et les autres régions, susceptibles d'expliquer une partie des différences de rotations. Ainsi, dans le secteur de la *Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale*, en Île-de-France, une entrée sur quatre se fait pour des emplois d'*Artistes dramatiques*, contre seulement une sur sept dans les autres régions. Dans le secteur des *Activités créatives, artistiques et de spectacle*, en Île-de-France, seules 23 % des entrées ont lieu pour des emplois d'*Artistes de la musique et du chant*, contre 28 % dans les autres régions.

**Tableau 4 : Principales CSP représentées dans les entrées franciliennes pour les secteurs de l'audiovisuel et du spectacle (en %)**

SECTEUR :		Part des entrées du secteur par CSP en Île-de-France / dans les autres régions	
<b>Programmation et diffusion</b>			
	Journalistes (y c. rédacteurs en chef)	28	29
	Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels	22	10
	Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels salariés	20	30
	Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles	19	19
<b>Total des CSP sélectionnées</b>		<b>89</b>	88
<b>Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale</b>			
	Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles	30	31
	Artistes dramatiques	25	15
	Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels salariés	22	24
	Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels	11	11
<b>Total des CSP sélectionnées</b>		<b>88</b>	81
<b>Activités créatives, artistiques et de spectacle</b>			
	Artistes de la musique et du chant	23	28
	Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels salariés	17	18
	Artistes dramatiques	16	16
	Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels	15	14
<b>Total des CSP sélectionnées</b>		<b>71</b>	76

Sources : MMO 2019-2021 ; Flores 2019 – Traitements Drieets Île-de-France.

Champ : Salariés des secteurs de l'audiovisuel et du spectacle ; France métropolitaine.

## PRÉSENCE CARACTÉRISTIQUE DU SECTEUR DES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES PARMIS LES SECTEURS AYANT UN FORT TAUX DE ROTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

En Île-de-France, le secteur des *Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises* se distingue tout particulièrement. En effet, les mouvements des salariés franciliens de ce secteur sont presque deux fois supérieurs à ceux dans les autres régions métropolitaines. Ainsi, alors que le taux de rotation est de 740 % en Île-de-France, il n'est que de 406 % dans les autres régions. De plus, ce secteur se démarque également par une

proportion de CDI relativement importante : 10,8 % des entrées franciliennes du secteur sont des CDI. C'est le premier secteur parmi ceux qui enregistrent les plus forts taux de rotation à dépasser le seuil d'un CDI pour dix signatures de contrat (**tableau 3**).

Enfin, la région francilienne se distingue du reste du territoire métropolitain par une très forte concentration des entrées de ce secteur en *Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information*. Ce constat n'est pas aussi prégnant dans les autres régions (**tableau 5**) et tient en partie à la forte présence des activités de salons professionnels et d'accueil aéroportuaire.

**Tableau 5 : principales catégories socio-professionnelles représentées dans les entrées franciliennes du secteur des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (en %)**

Libellé des catégories socioprofessionnelles	Part des entrées dans le secteur des activités administratives en Île-de-France	Part des entrées dans le secteur des activités administratives dans les autres régions
Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information	35	18
Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)	17	4
Autres catégories socioprofessionnelles **	48	78

Sources : MMO 2019-2021 ; Flores 2019 – Traitements Drieets Île-de-France.

Champ : salariés du secteur des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises ; France métropolitaine.

\*\* : les autres catégories socioprofessionnelles incluent les données inconnues qui représentent respectivement 4 % en Île-de-France et 7 % dans les autres régions.

## EN ÎLE-DE-FRANCE, LE SECTEUR DES ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ENREGISTRE DAVANTAGE DE MOUVEMENTS QUE DANS LES AUTRES RÉGIONS

Les mouvements par salarié dans le secteur des activités pour la santé humaine<sup>2</sup> sont plus importants en Île-de-France (taux de rotation de 1 176 %) que dans les autres régions (taux de rotation de 711 %) sur la période 2019-2021. Ainsi, ce secteur est le sixième secteur par taux de rotation décroissants en

Île-de-France, contre le neuvième dans les autres régions (**tableau 3**).

Les deux premières catégories socio-professionnelles sont les mêmes sur l'ensemble du territoire métropolitain : *Infirmiers en soins généraux* et *Aides-soignants*. Cependant les proportions de ces catégories parmi les entrées diffèrent (**tableau 6**). Ainsi, alors qu'elles regroupent 68 % des entrées en Île-de-France, elles ne concentrent que 55 % des entrées sur le reste du territoire métropolitain.

**Tableau 6 : principales catégories socio-professionnelles représentées dans les entrées franciliennes du secteur des activités pour la santé humaine (en %)**

Libellé des catégories socioprofessionnelles	Part des entrées dans le secteur des activités pour la santé humaine en Île-de-France	Part des entrées dans le secteur des activités pour la santé humaine dans les autres régions
Infirmiers en soins généraux, salariés	34	27
Aides-soignants	34	28
Agents de service hospitaliers	9	16
Autres catégories socioprofessionnelles	23	29

Sources : MMO 2019-2021 ; Flores 2019 – Traitements Drieets Île-de-France.

Champ : salariés du secteur des activités pour la santé humaine ; France métropolitaine.

.....  
2 Le champ de l'étude porte uniquement sur le secteur privé.

## LA RESTAURATION : UN SECTEUR AVEC UN CDI POUR TROIS SIGNATURES ET BEAUCOUP DE MOUVEMENTS

En Île-de-France, le taux de rotation du secteur de la *Restauration* est de 507 %, ce qui est proche de celui des autres régions (577 %). Ces mouvements, sensiblement supérieurs aux taux de rotation tous secteurs confondus (respectivement de 410 % et 344 %), font de la *Restauration* le dernier secteur sélectionné par ordre de taux de rotation selon la méthodologie du tableau 3.

La particularité de la *Restauration*, en Île-de-France comme dans les autres régions, est la part relativement plus importante des recrutements en CDI associée à des taux de rotation élevés. Ainsi, trois entrées sur dix sont des signatures de CDI (**tableau 3**), contre moins de deux entrées sur dix tous secteurs confondus (**tableau 1**). Les autres secteurs sélectionnés en Île-de-France pour leurs rotations importantes ont tous une part de signatures de CDI inférieure à un pour dix. Ce secteur illustre ainsi un versant de la précarité de l'emploi qui n'est pas fondée uniquement sur la durée prévue par le contrat.

## MOINS DE PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA SÉCURITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE QUE SUR LE RESTE DU TERRITOIRE

Le secteur de la *Sécurité* est un secteur qui concentre un grand nombre de salariés (83 840) dans la région

francilienne (109 326 dans les autres régions). Et alors que dans les autres régions métropolitaines ce secteur est le dixième secteur enregistrant le plus fort taux de rotation (664 %), en Île-de-France il ne se situe qu'à la seizième place (374 %). Le taux de rotation est ainsi deux fois moins élevé en Île-de-France que dans les autres régions (**tableau 3**).

Ceci est à mettre en lien notamment avec des recrutements qui se font plus fréquemment en CDI et moins souvent en CDD de moins de trois mois. En effet, les recrutements en CDI sont 1,7 fois plus élevés en Île-de-France que dans les autres régions. Et les recrutements en CDD de moins de trois mois représentent 65,7 % des entrées du secteur en Île-de-France contre 78 % dans les autres régions.

Ainsi, les salariés franciliens du secteur de la sécurité connaissent une stabilité de l'emploi plus forte que ceux sur le reste du territoire.

## Les femmes connaissent des taux de rotation supérieurs à ceux des hommes

En Île-de-France comme dans les autres régions, les mouvements des salariées sont plus importants que ceux de leurs homologues masculins. Le taux de rotation des femmes est ainsi 1,2 fois plus élevé en Île-de-France que celui des hommes, et 1,6 fois dans les autres régions (**tableau 7**).

**Tableau 7 : Mouvements par sexe et type de contrat (en %)**

LES ENTRÉES				
Sexe	Régions	Part des entrées en CDI	Part des entrées en CDD d'au moins trois mois	Part des entrées en CDD de moins de trois mois
Femmes	Île-de-France	14,3	7,2	78,5
	Autres régions	13,3	9,1	77,6
Hommes	Île-de-France	19,7	7,0	73,2
	Autres régions	21,6	13,1	65,3

LES SORTIES				
Sexe	Régions	Part des sorties en CDI	Part des sorties en CDD d'au moins trois mois	Part des sorties en CDD de moins de trois mois
Femmes	Île-de-France	14,2	7,1	78,7
	Autres régions	13,3	8,9	77,8
Hommes	Île-de-France	19,1	6,8	74,1
	Autres régions	21,4	12,4	66,2

TAUX DE ROTATION												
Sexe	Régions	Ensemble des contrats			CDI		CDD					
		Taux d'entrées	Taux de sorties	Taux de rotation	Taux d'entrées en CDI	Taux de sorties en CDI	Taux d'entrées en CDD	Taux d'entrées en CDD d'au moins trois mois	Taux d'entrées en CDD de moins de trois mois	Taux de sorties en CDD	Taux de sorties des CDD d'au moins trois mois	Taux de sorties des CDD de moins de trois mois
Femmes	Île-de-France	456	454	455	65	65	391	33	358	390	32	358
	Autres régions	435	433	434	58	57	377	40	337	375	39	337
Hommes	Île-de-France	376	372	374	74	71	302	27	275	301	25	276
	Autres régions	270	267	268	58	57	212	35	176	209	33	176

Sources : MMO 2019-2021 ; Flores 2019 – Traitements Drieets Île-de-France.  
Champ : France métropolitaine.

La situation des femmes au regard des mouvements de main d'œuvre est similaire en Île-de-France et dans les autres régions : autour de 440 mouvements pour 100 salariées sur une période de trois ans. La structure des contrats signés par les femmes franciliennes est néanmoins légèrement plus concentrée en CDD de moins de trois mois d'une part et en CDI d'autre part.

Les mouvements sont plus importants pour les hommes salariés franciliens par rapport aux salariés des autres régions (374 mouvements pour 100 salariés sur trois ans en Île-de-France, contre 268 dans les autres régions) en lien avec une part beaucoup plus importante occupée par les CDD de moins de trois mois. Plus précisément, trois quart des signatures de contrats par des hommes franciliens contre deux tiers dans les autres régions (**tableau 7**).

### LES SALARIÉES FRANCILIENNES SONT MOINS PRÉCAIRES QUE CELLES DES AUTRES RÉGIONS

Les répartitions des entrées selon les secteurs diffèrent selon le sexe en Île-de-France. Pour les femmes franciliennes, les trois premiers secteurs *Hébergement médico-social et social, Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale* et *Activités pour la santé humaine* regroupent 35 % des entrées. Alors que pour les hommes, les trois premiers secteurs sont la *Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale, Activités créatives, artistiques et de spectacle* et *Restauration* et concentrent 42 % des entrées (**graphique 2**).

Dans les autres régions, le *Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles* est, pour les femmes comme pour les hommes, un des trois premiers secteurs (remplaçant ainsi la *Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale*).

Une analyse par type de contrat fait ressortir quelques spécificités franciliennes. Concernant les entrées en CDI, les deux premiers secteurs sont les mêmes sur l'ensemble du territoire mais différent selon le genre. Pour les femmes franciliennes, ce sont les secteurs du *commerce de détail* (12,9 %) et de la *Restauration* (11,3 %) qui concentrent le plus d'entrées, et pour les hommes ce sont ceux de la *Restauration* (12,9 %) et des *Travaux de construction spécialisés* (10,7 %) (**tableau 8**).

Concernant les CDD d'au moins trois mois, *l'Enseignement* arrive en tête dans les entrées féminines franciliennes (10,6 % contre 7 % dans les autres régions) alors que dans le reste du territoire c'est le secteur du *Commerce de détail* (14,4 % contre en Île-de-France 9,1 %). Pour les hommes, le premier secteur sur l'ensemble du territoire est le secteur des *Travaux de construction spécialisés* (9,8 % en Île-de-France et 12,8 % dans les autres régions). Le secteur de *l'Enseignement*, comme pour les femmes concentre une part importante des entrées masculines franciliennes (9,2 % contre 4,5 % sur le reste du territoire).

Concernant les CDD de moins de trois mois, pour les hommes et les femmes, la spécificité francilienne tient à la place du secteur de la *Production de films cinématographiques*. En effet, ce secteur regroupe 14,4 % des entrées

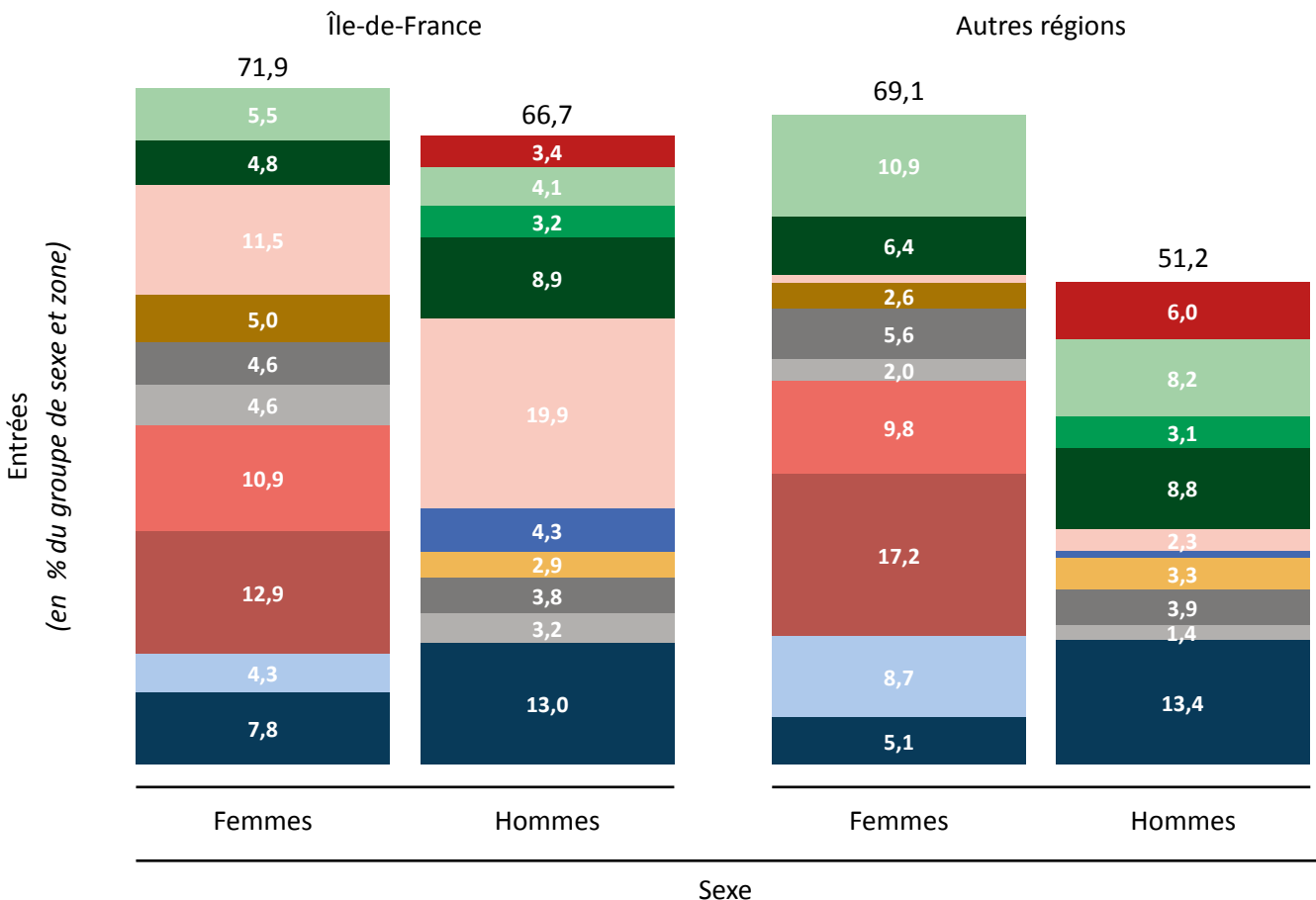


féminines et 26,8 % des entrées masculines contre respectivement 0,9 % et 3,5 % dans le reste du territoire. Pour les hommes, s'y ajoute le secteur de la *Programmation et diffusion* (5,8 % contre 1,1 % dans les autres régions).

C'est cependant le secteur de l'*Hébergement médico-social et social*, qui chez les femmes, d'Île-de-France comme des autres régions regroupe les plus grandes parts des entrées (respectivement 15,7 % et 21,0 %).

**Arnaud Feldmann et Magali Recoules**

**Graphique 2 : Les dix premiers secteurs regroupant le plus d'entrées en Île-de-France, pour les femmes et pour les hommes (en %)**



**Secteurs**

- Travaux de construction spécialisés
- Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
- Hébergement
- Restauration
- Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
- Programmation et diffusion
- Publicité et études de marché
- Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
- Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
- Activités pour la santé humaine
- Hébergement médico-social et social
- Action sociale sans hébergement
- Activités créatives, artistiques et de spectacle

Sources : MMO 2019-2021 ; Flores 2019 – Traitements Drieets Île-de-France.

Champ : France métropolitaine.

Note de lecture : En Île-de-France, 5,5 % des signatures de contrat par des femmes, tous contrats confondus, sont dans le secteur *Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles*. Les dix plus importants secteurs des femmes franciliennes regroupent 71,9 % des entrées.

**Tableau 8 : Les dix premiers secteurs regroupant le plus d'entrées par type de contrat en Île-de-France selon le genre (en %)**

FEMMES								
Libellé du secteur	Part des entrées en CDI		Part des entrées en CDD d'au moins trois mois		Part des entrées en CDD de moins de trois mois			
	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions		
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	12,9	16,6	9,1	14,4	3,9	9,5		
Restauration	11,3	12,3	3,0	7,4	3,8	5,2		
Action sociale sans hébergement	6,8	9,6	8,0	7,6	3,5	8,7		
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	5,3	7,1	6,5	4,0	4,3	5,6		
Activités pour la santé humaine	4,1	4,6	3,7	3,8	12,8	11,4		
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	3,2	2,0	3,0	2,4	5,0	2,0		
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	5,7	2,0	4,8	1,6				
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4,8	3,2	4,1	2,9				
Programmation, conseil et autres activités informatiques	3,9	1,1						
Autres services personnels	3,0	2,9						
<b>Enseignement</b>			10,6	1,6				
Activités des organisations associatives			3,7	3,4				
<b>Hébergement médico-social et social</b>							15,7	21,0
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale							14,4	0,9
Activités créatives, artistiques et de spectacle							9,7	6,5
Publicité et études de marché							5,9	3,1
<b>Total des entrées dans les secteurs sélectionnés</b>	<b>61,0</b>	<b>61,4</b>	<b>56,5</b>	<b>49,1</b>	<b>79,0</b>	<b>73,9</b>		

HOMMES								
Libellé du secteur	Part des entrées en CDI		Part des entrées en CDD d'au moins trois mois		Part des entrées en CDD de moins de trois mois			
	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions	Île-de-France	Autres régions		
Restauration	12,9	12,2	4,9	9,3	8,2	7,6		
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	3,6	3,3	7,9	3,6	3,5	4,2		
Travaux de construction spécialisés	10,7	12,9	9,8	12,8				
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	8,3	9,9	6,9	8,6				
Transports terrestres et transport par conduites	7,5	8,5	4,1	4,4				
Programmation, conseil et autres activités informatiques	6,4	2,5	2,6	1,0				
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4,7	5,5	3,8	3,9				
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	4,4	1,6	3,5	1,1				
Enquêtes et sécurité	4,2	2,5						
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	3,3	2,9						
Enseignement			9,2	4,5				
Activités sportives, récréatives et de loisirs			2,4	3,4				
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale			26,8	3,5				
Activités créatives, artistiques et de spectacle			17,6	20,3				
Programmation et diffusion			5,8	1,1				
Hébergement			4,0	3,5				
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises			3,6	1,5				
Activités pour la santé humaine			3,4	4,7				
Publicité et études de marché			3,3	2,7				
Hébergement médico-social et social			2,8	6,1				
<b>Total des entrées dans les secteurs sélectionnés</b>			<b>66,0</b>	<b>61,8</b>	<b>55,1</b>	<b>52,6</b>	<b>79,0</b>	<b>55,2</b>

Sources : MMO 2019-2021 ; Flores 2019 – Traitements Drieets Île-de-France.

Champ : France métropolitaine.

Note : Pour chaque type de contrat, le premier secteur francilien est mis en gras.

## Méthodologie

### Champ

Le champ de l'étude est celui des Mouvements de Main d'Œuvre (MMO), à savoir le secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs pour la France métropolitaine. Ont été retirés l'Extraction de houille et de lignite, et les *Activités des organisations et organismes territoriaux* en raison d'effectifs très faibles.

**Note :** Les embauches et fins de contrat n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise.

### Sources

- Les *mouvements* (entrées et sorties) sont extraits des MMO. Celles-ci permettent de suivre les embauches, les ruptures (licenciements, démissions, fins de période d'essai, arrivées à terme de contrats courts, départs en retraite et ruptures conventionnelles) et les caractéristiques des contrats, à partir des Déclarations Sociales Nominatives (DSN). Historiquement, les MMO ont subi plusieurs changements de sources : DMMO-EMMO avant mi-2015, DSN partielle et pondérée jusqu'à fin 2018. Cette étude met à profit les DSN d'après 2019, qui ont permis une exhaustivité plus grande, notamment en ce qui concerne les petits établissements et contrats très courts.
- Les *effectifs* sont obtenus à partir du Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores 2019). Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Ces données, comme celles des MMO, sont issues des DSN, mais sont retraitées.
- Pour chaque établissement, les informations de localisation, de sectorisation et d'effectifs issues de Flores sont toujours prioritaires. Toutefois, si un établissement présent dans le champ MMO est absent de Flores, par exemple dans le cas d'une création d'établissement, alors les informations issues des MMO sont utilisées.

- [Des précisions sur les changements de méthodologies des MMO en juin 2018 sont disponibles dans le document d'études de la Dares N°221 de juin 2018.](#)
- [Une note a été publiée par la Dares sur les changements de méthodologie des MMO entre juin 2018 et juillet 2020 «Données sur les mouvements de main-d'œuvre : évolutions méthodologiques entre juin 2018 et juillet 2020».](#)

### Période de référence

La période de référence contient les trois années 2019, 2020 et 2021. Par exemple, pour le taux d'entrée, il s'agit du nombre d'entrées sur trois ans (source MMO), rapporté au nombre de postes salariés la dernière semaine de 2018 (source Flores).

### Définitions

- **Taux d'entrée (resp. de sortie) :** nombre d'entrées (resp. de sorties) pendant la période de référence, rapporté aux effectifs au début de la période de référence, i.e.

$$\text{Taux entrée}_{2019-2021} = \frac{\text{entrées}_{2019-2021}}{\text{effectifs}_{31/12/2018}}$$

$$\text{Taux sortie}_{2019-2021} = \frac{\text{sorties}_{2019-2021}}{\text{effectifs}_{31/12/2018}}$$

- **Taux de rotation :** moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie, i.e.

$$\begin{aligned} \text{Taux rotation}_{2019-2021} \\ = \\ \frac{\text{taux entrée}_{2019-2021} + \text{taux sortie}_{2019-2021}}{2} \end{aligned}$$

- **Taux d'entrée (resp. de sortie) en CDD/CDI :** nombre d'entrées (resp. de sorties) en CDD/en CDI pendant la période de référence, rapporté aux effectifs de tous les contrats au début de la période de référence.
- **Taux d'entrée en CDD de moins de (resp. d'au moins) trois mois :** Nombre d'entrées en CDD de durée *prévue* strictement inférieure (resp. supérieure ou égale) à trois mois pendant la période de référence, rapporté aux effectifs de *tous les contrats* au début de la période de référence.
- **Taux de sortie en CDD de moins de (resp. d'au moins) trois mois :** Nombre de sorties en CDD de durée *effective* strictement inférieure (resp. supérieure ou égale) à trois mois pendant la période de référence, rapporté aux effectifs de *tous les contrats* au début de la période de référence.

## Intérêt et limites

Le recours au taux de rotation comme variable d'intérêt présente plusieurs avantages. Tout d'abord, il caractérise une notion de précarité indépendante du type de contrat de travail. Ainsi, un CDI promptement rompu y contribuera autant qu'un CDD court. C'est aussi un critère suffisamment simple pour permettre la ventilation par variables explicatives (secteur, sexe, ...). Enfin, le taux de rotation peut être décomposé en contribution par type de mouvement (entrée ou sortie) et par type de contrat.

Néanmoins, l'utilisation du taux de rotation présente aussi des limites. En effet, la précarité peut présenter des formes diverses dont certaines n'engendrent pas une hausse des mouvements. Par exemple, le secteur de l'automobile perd chaque trimestre des salariés sans en recruter. Par ailleurs, l'unité statistique étant le mouvement, et non l'individu, une même personne embauchée en contrats courts contribuera plusieurs fois au taux de rotation. Les pourcentages issus de l'étude ne peuvent donc pas être interprétés comme des statistiques individuelles.

---

**Directeur de la publication** : Gaëtan Rudant  
**Etude et rédaction** : Service Etudes Statistiques Evaluation  
**Réalisation et diffusion** : Service communication  
**Conception graphique et mise en page** : Emmanuelle Seguin  
N° ISSN : 1767 - 9877

**Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**  
19-21 rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers  
Tél. 01 70 96 13 00